



ÉLABORATION DU PLU DE LA VEYLE

—
DIAGNOSTIC

RÉUNION PUBLIQUE N°1

13 MAI 2019

1/ Pourquoi un PLU intercommunal ? Contexte

2/ DIAGNOSTIC

Axe social

Axe économique

Axe Paysage / Environnement

2/ ÉCHANGES

1/ Pourquoi un PLU intercommunal ?

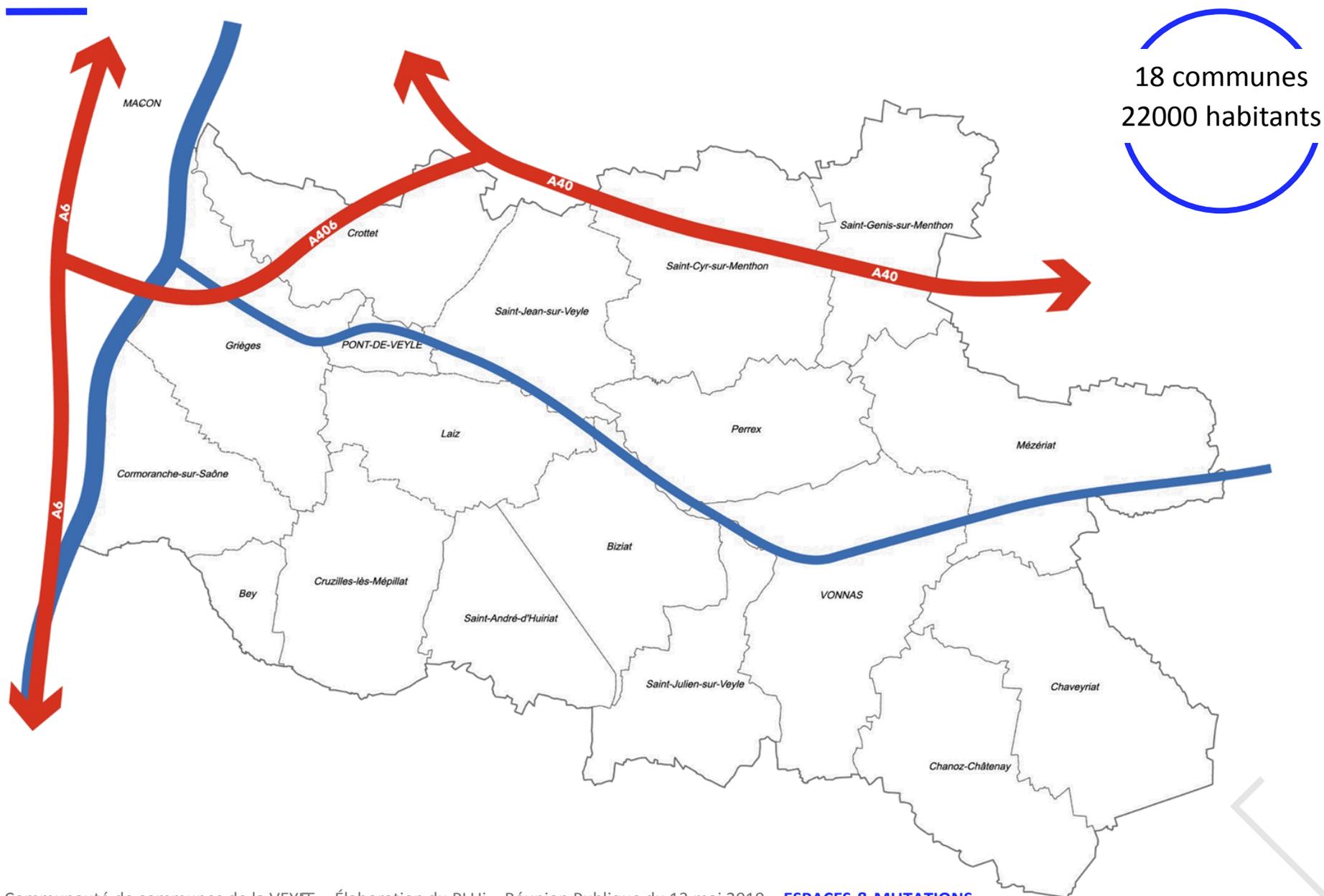


- ➔ **Objectif global : fixer les grands choix de l'aménagement de la communauté de communes pour les 10 à 15 ans à venir sur :**
 - les secteurs de développement urbain,
 - la politique en matière d'habitat,
 - les secteurs à préserver,
 - les équipements ou infrastructures à prévoir...

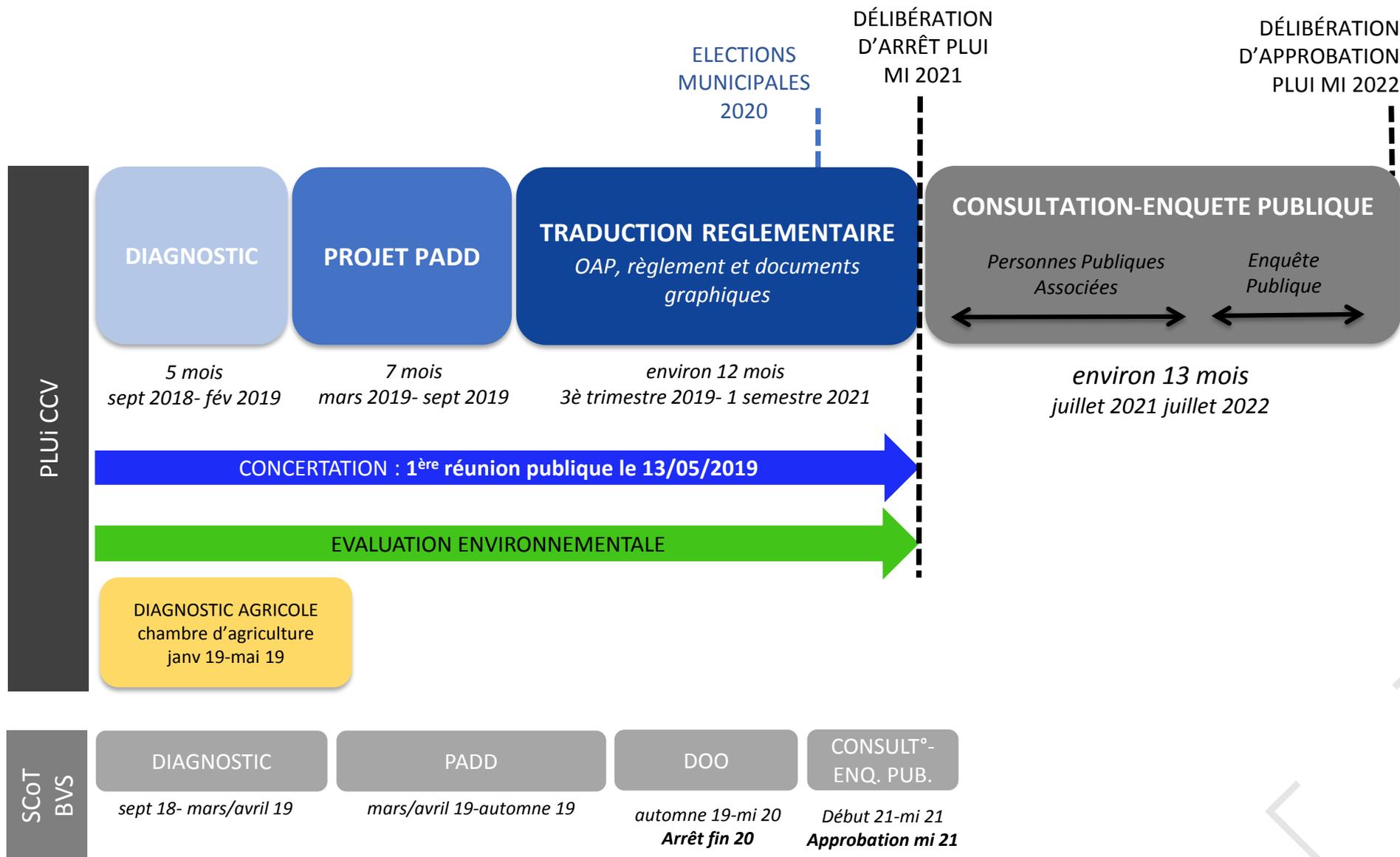
- ➔ **Un contenu fortement encadré légalement (Code de l'Urbanisme).**

- ➔ **Un document à inscrire en accord avec les objectifs définis au niveau supra-communal, et notamment en compatibilité avec le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Bresse Val de Saône**

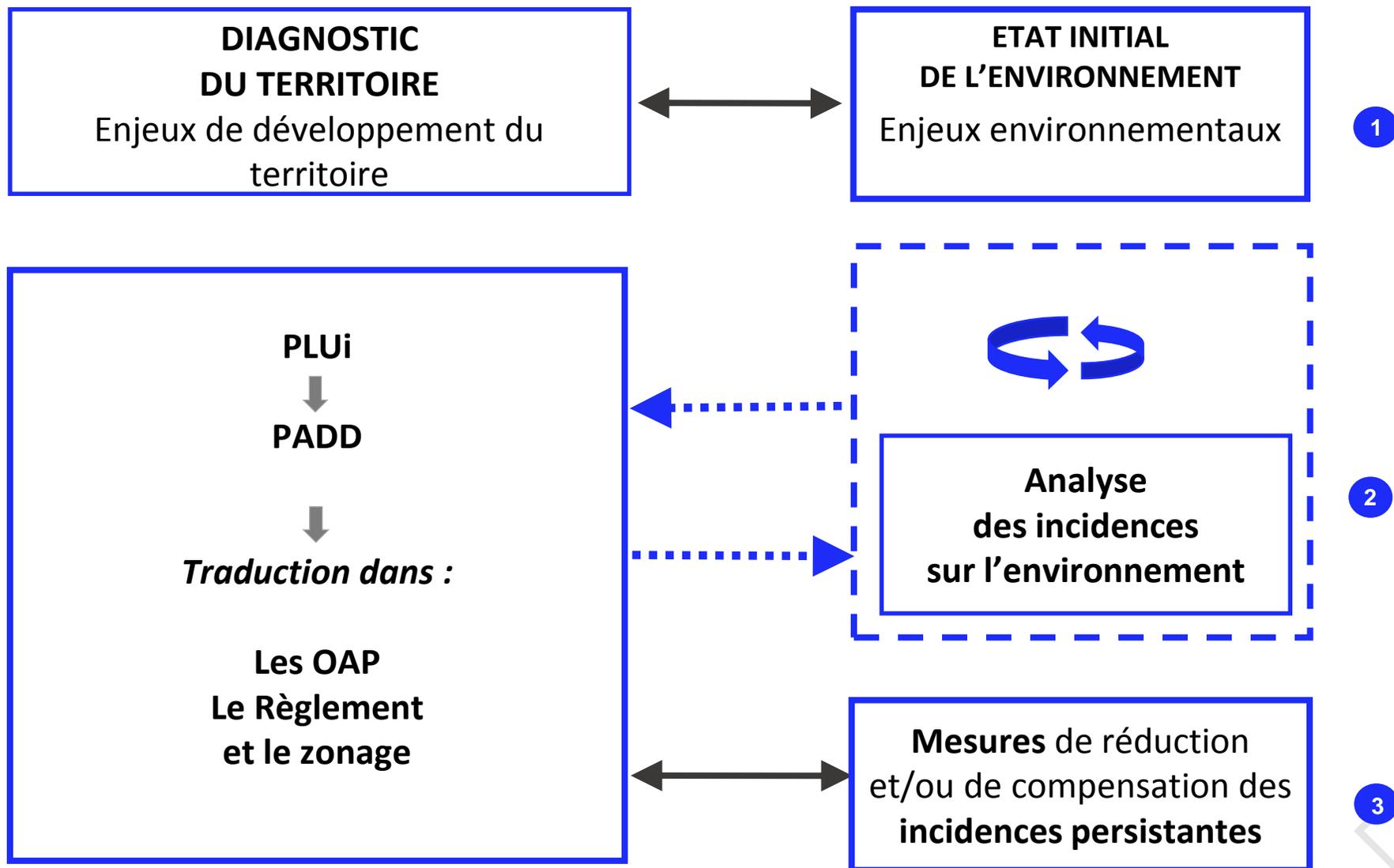
LE TERRITOIRE



CALENDRIER PRÉVISIONNEL PLUi Veyle / SCoT BVS



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



LA CONCERTATION, qu'est-ce que c'est?

CE QUE DIT LA LOI (art. 25 / art. L 300.2)

La concertation est assurée à l'amont, ouverte à tous et organisée librement par l'EPCI.

Elle porte sur les objectifs et les orientations générales du projet, et sur sa traduction réglementaire (classement des zones,...)

CE QU'ELLE EST :

- Une occasion d'être informé et de réagir
- Une phase « interactive » et l'occasion d'un échange de points de vue
- Une vision partagée, autour d'un projet « politique » d'intérêt général.

QUELS SONT SES EFFETS ?

- Le Conseil communautaire tirera un bilan de la concertation par délibération.



CE QU'ELLE N'EST PAS :

Elle n'a pas pour objet de recueillir, ni de prendre en compte, les demandes particulières : celles-ci le seront au moment de l'Enquête Publique, sous le contrôle d'un Commissaire Enquêteur (nommé par le Tribunal Administratif).

LES MODALITÉS DE CONCERTATION



Informations régulières et articles sur le site internet de la CCV



Panneaux présentant le projet de PLUi



Réunions publiques à chaque phase : Diagnostic , PADD et transcription règlementaire



Un registre d'expression ouvert à toute remarque sur le projet au siège de la CCV

Possibilité d'écrire aux Maires et à M. le Président.



<http://www.cc-laveyle.fr>

2/ DIAGNOSTIC





UNE POPULATION EN CROISSANCE



21816 habitants
au 01/01/2015

- Un territoire en croissance : 0,8 %/an
 - 0,4 % / an solde naturel
 - 0,4% / an solde migratoire
- France : 0,5 %/an
- Ain : 1,1 %/an

Données INSEE au 01/01/2015 :

Libellé	Population
Vonnas	2 926
Mézériat	2 135
Grièges	1 891
Saint-Cyr-sur-Menthon	1 746
Crottet	1 726
Pont-de-Veyle	1 592
Laiz	1 202
Saint-Jean-sur-Veyle	1 106
Cormoranche-sur-Saône	1 103
Chaveyriat	1 003
Biziat	838
Cruzilles-lès-Mépillat	832
Perrex	810
Chanoz-Châtenay	804
Saint-Julien-sur-Veyle	779
Saint-André-d'Huiriat	579
Saint-Genis-sur-Menthon	473
Bey	271

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Un territoire en croissance dans un département en croissance

Hormis Crottet, Grièges et Perrex, attractivité résidentielle

Solde naturel positif voire très positif sauf à Pont de Veyle => communes jeunes ?

Enjeux : maintenir le dynamisme démographique

EHPAD Pont de Veyle
=> Incidence sur la mortalité
16 % pers. > 75 ans à Pont de Veyle contre 8% sur CCV

CROISSANCE ANNUELLE

Moyenne : 0,8 %/an

Mini : 0,4%/an à Perrex

Maxi : 3%/an St Genis s/

Menthon

Ain : 1,1 %/an

SOLDE MIGRATOIRE

Moyenne : 0,4 %/an

Mini : -0,8%/an à Perrex

Maxi : 2,4%/an St Genis s/

Menthon

Ain : 0,7 %/an

SOLDE NATUREL

Moyenne : 0,4 %/an

Mini : -1 %/an à Pont de Veyle

Maxi : 1,2%/an à Chanoz Chatenay

Ain : 0,5 %/an

PARC DE LOGEMENTS

9807 logts
90,6% rés. principales

Une large majorité de
maisons individuelles
(85%)

Env 1000 LLS
+/- 10% des RP

**Enjeux : agir sur les
facteurs de la vacance à
Pont de Veyle**

**6,6 % de LOGTS
VACANTS**

26% locataires

Aucune commune
soumise à la loi SRU

**Enjeux : maintenir la
mixité sociale**

VACANCE
Moyenne : 6,6 %/an
Mini : 3,5%/an à St Julien
Maxi : 10,1%/an Pont de Veyle

Propriétaires occupants
dans les villages

Locataires dans les bourgs

Taux d'appartements les plus importants

- 59 % à Pont de Veyle
- 26% à Vonnas
- 18% à Mézériat

Ain : 35% appartements

Ain : 36% locataires

Ain :
86,7 % Rés. princ.
7,7 % Logts vacants

MENAGES



Env. 8900 ménages



2,4 pers/ ménage

Taille des ménages en cohérence avec le département et la tendance nationale



Enjeux : poursuivre l'accueil de famille



Carence de petits logements :
25% de ménage de 1 personne
pour 6 % de logements de 1 ou
2 pièces



33% de couples avec enfants
pour 81% de logts de 4 pièces
ou +

=> Logt sous-occupés



Enjeux : proposer une offre de logements plus variée, notamment des petits logements



2-2/ Équipements



ENSEIGNEMENT

Des communes bien équipées, une offre adaptée

Des compléments à envisager

17 écoles publiques &

2 écoles privées

2 collèges

Vonnas et Pont de Veyle

+ Thoissey

Ramassage scolaire
pour collège et lycée

Pont de Veyle : effectif en baisse = -100 élèves (départ vers Thoissey + départ vers ét. Privés)

Vonnas : effectif en hausse

Projets écoles :

- N^{eau} groupe scolaire à Mézériat
- Regpt des écoles de Pont de Veyle

Projet collège :

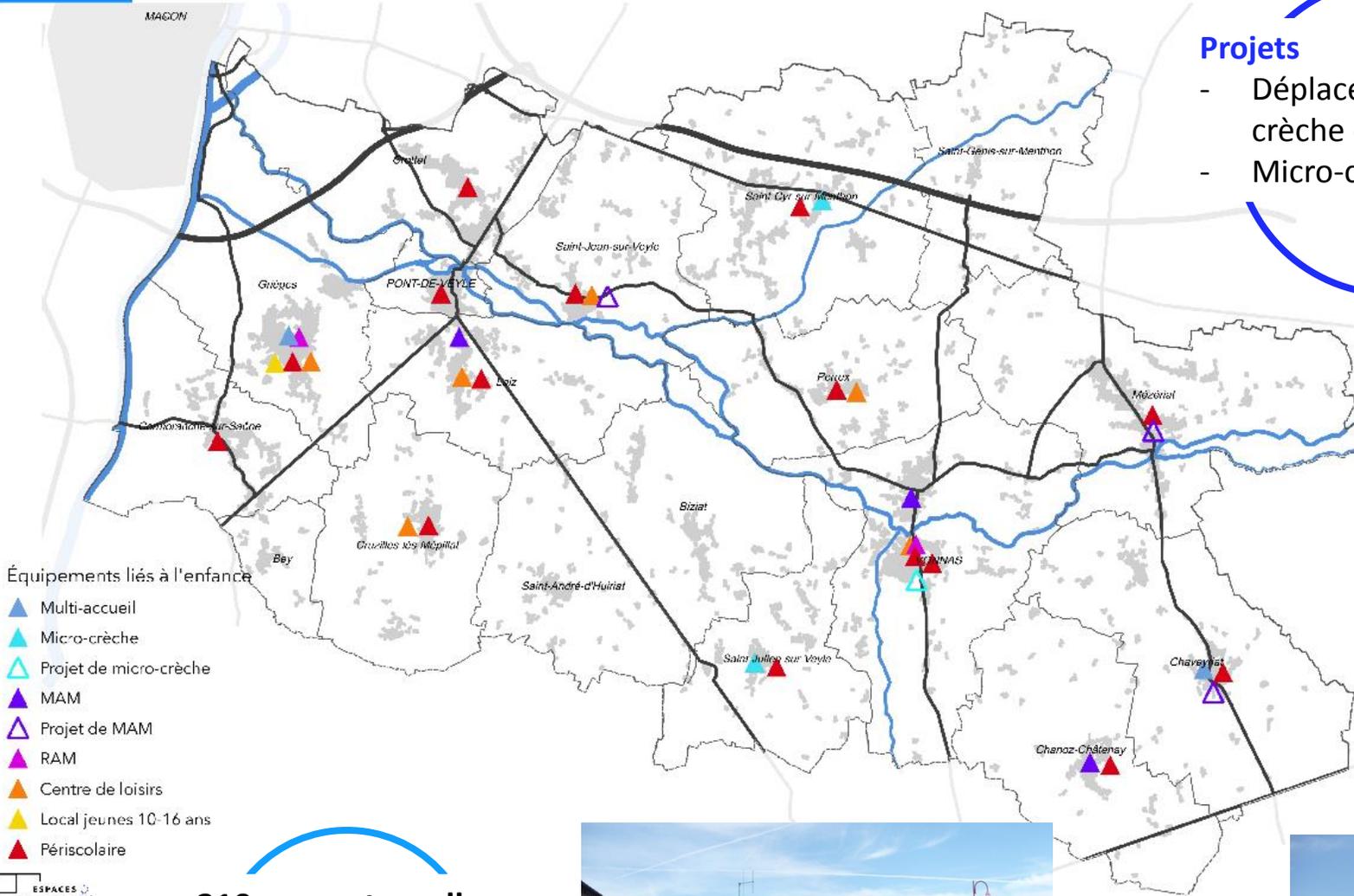
-



Enjeux : Sécuriser les parcours
piétons/cycles vers les écoles et les
arrêts de ramassage scolaire



ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS À L'ENFANCE



Équipements liés à l'enfance

- ▲ Multi-accueil
- ▲ Micro-crèche
- ▲ Projet de micro-crèche
- ▲ MAM
- ▲ Projet de MAM
- ▲ RAM
- ▲ Centre de loisirs
- ▲ Local jeunes 10-16 ans
- ▲ Périscolaire

ESPACE & MUTATIONS

210 ass maternelles
55 places en structures collectives

Projets

- Déplacement micro-crèche de St Cyr
- Micro-crèche à Vonnas

ENJEUX

Conforter l'offre
d'accueil petite
enfance

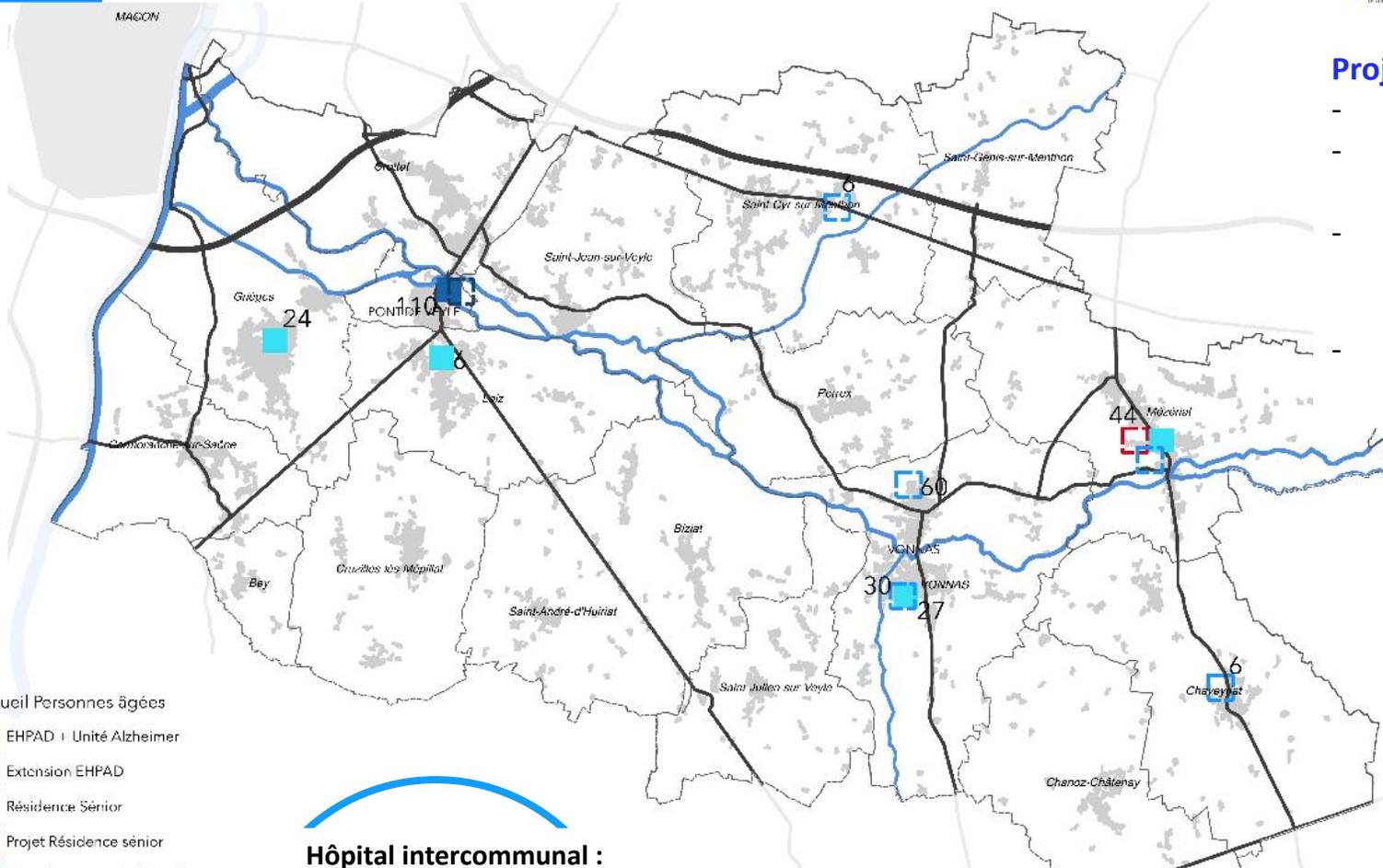


Grièges



Vonnas

ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AUX PERSONNES ÂGÉES



Projets

- Résidence Haissor à St Cyr
- Extension EHPAD de Pont de Veyle
- Maison de l'autonomie à Vonnas (30 pl) en remplacement du Triolet
- Résidence Sénior privée à Vonnas (60 pl)



MARPA de Grèges

- Accueil Personnes âgées
- EHPAD + Unité Alzheimer
 - Extension EHPAD
 - Résidence Sénior
 - Projet Résidence sénior
 - Foyer logement A démolir

Hôpital intercommunal :

- 18 lits soin de suite et rééducation
- 12 lits médecine
- 30 lits soins longue durée
- 11 lits Alzheimer
- 99 lits EHPAD

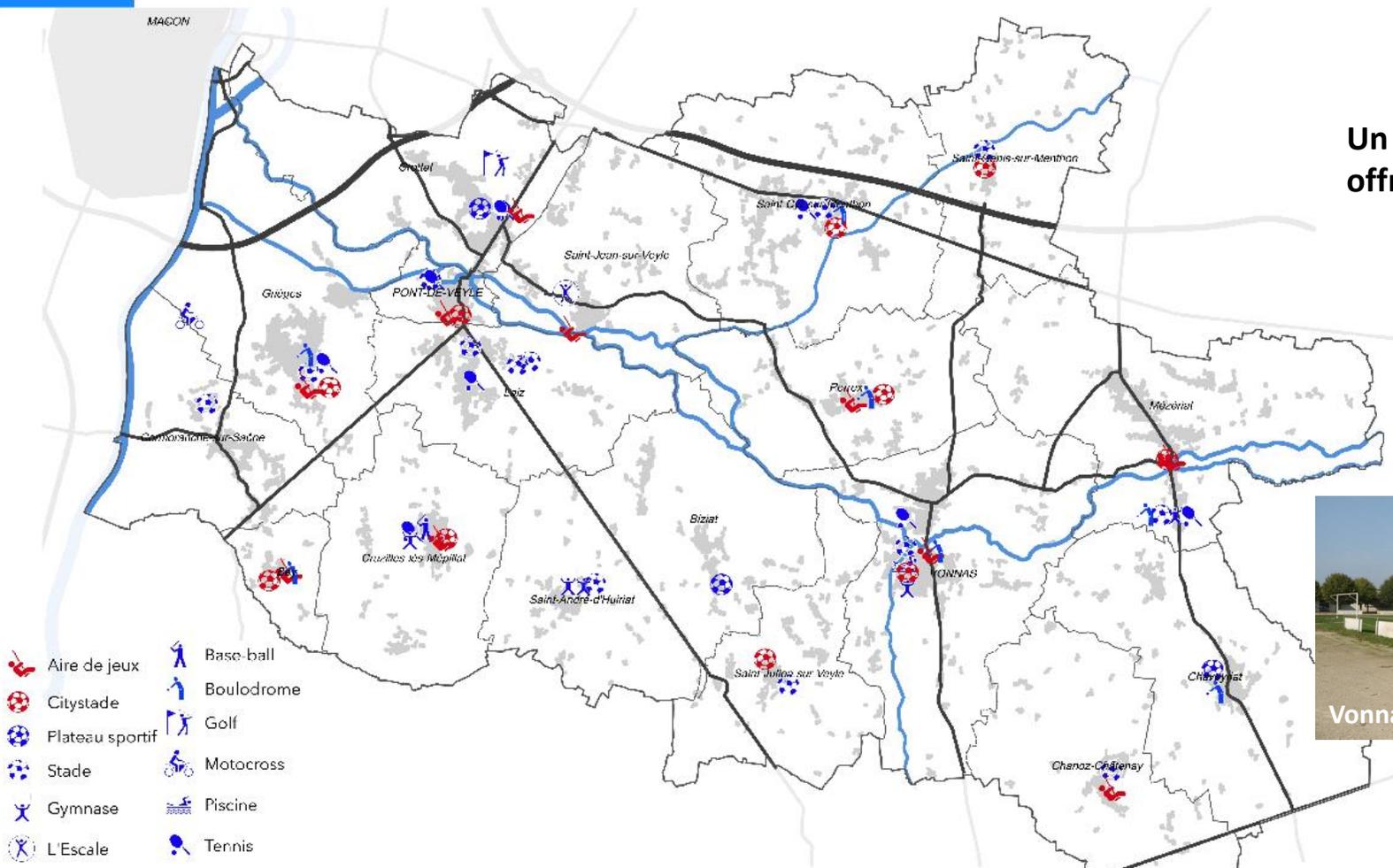


EHPAD Pont de Veyle

ENJEUX

Conforter l'offre pour les personnes âgées, notamment en matière de logements adaptés





Un territoire bien équipé,
offre variée



ENJEUX
Compléter l'offre d'aires de
jeux facteur de lien social

2-3/ Déplacements



DÉPLACEMENTS

Un territoire très bien desservi :

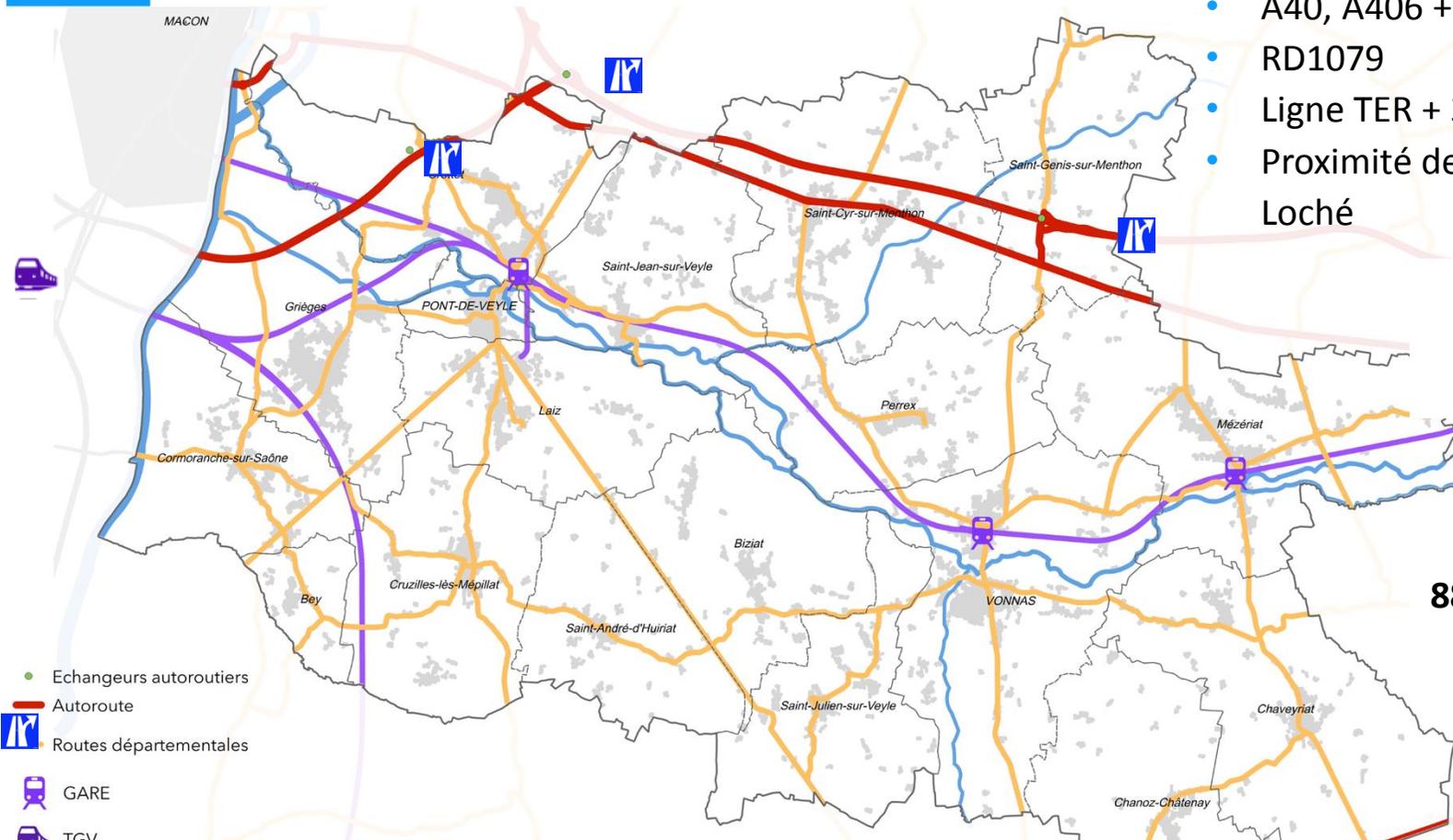
- A40, A406 + 3 échangeurs
- RD1079
- Ligne TER + 3 gares TER
- Proximité de la gare TGV de Macon Loché

82 % actifs travaillent hors commune de résidence

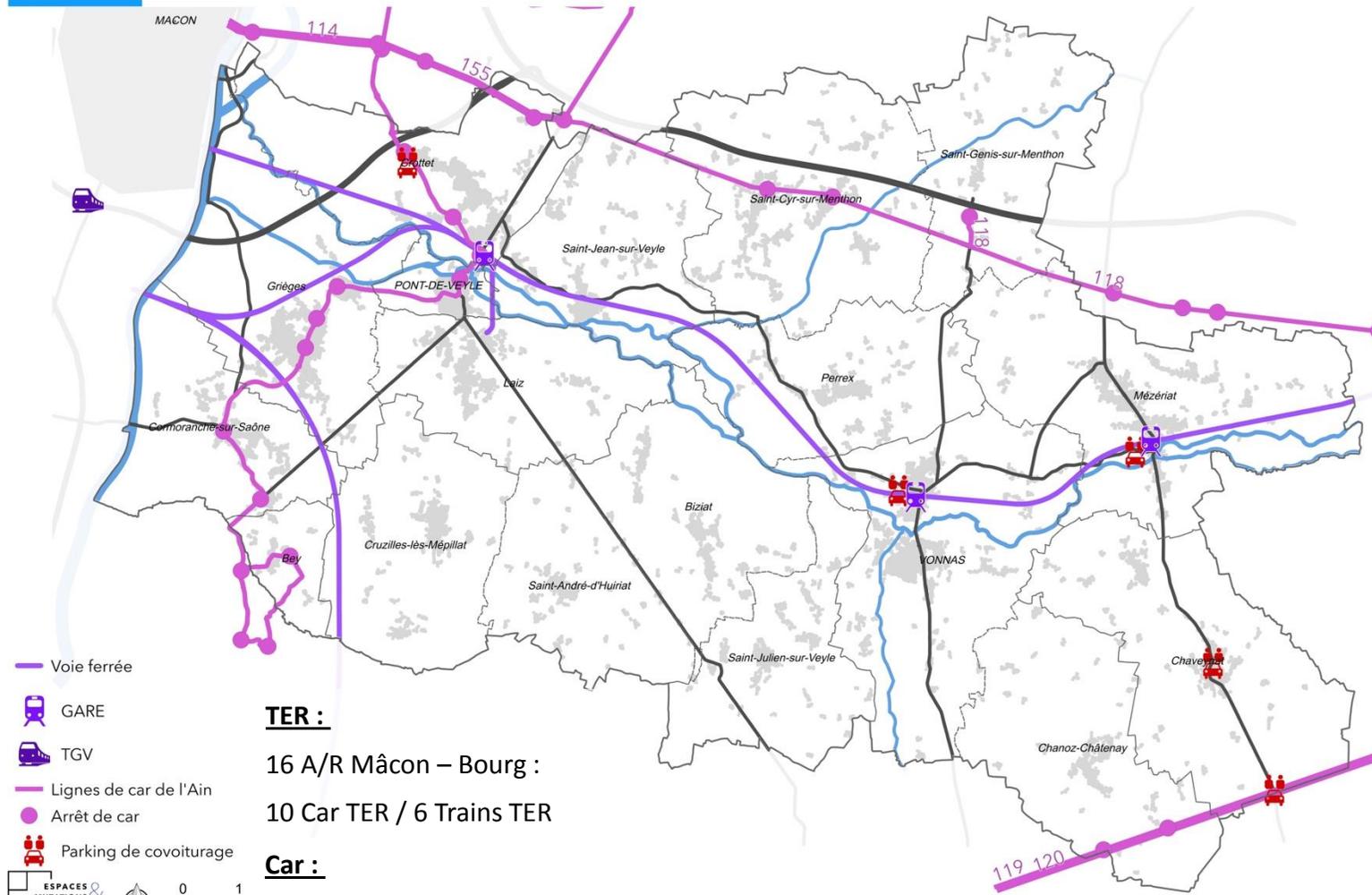
88 % des actifs utilisent une voiture

ENJEUX

Intégrer la problématique des déplacements vers Agglo de Mâcon et Bourg



TRANSPORTS EN COMMUN



TER :

16 A/R Mâcon – Bourg :
10 Car TER / 6 Trains TER

Car :

Ligne 114 : 13 A/R (sauf Bey)
Ligne 118 : 3 arrêts, 3 A/R
Ligne 119 : 2 arrêt à Chanoz, 5 A/R
Ligne 155 : 1 arrêt à Crottet, 1 passage
Pas d'arrêt – ligne 120

Car de l'Ain : 4 lignes
Ligne 114 : cadencement
sauf Bey

1 ligne TER Mâcon /
Bourg

ENJEUX

Développer une offre
alternative à la voiture
individuelle



Ligne LGV à Cruzilles

2-4/ Consommation foncière



CONSOMMATION FONCIERE - méthode

Orthophoto 2009



Orthophoto 2018



Vocation des terrains

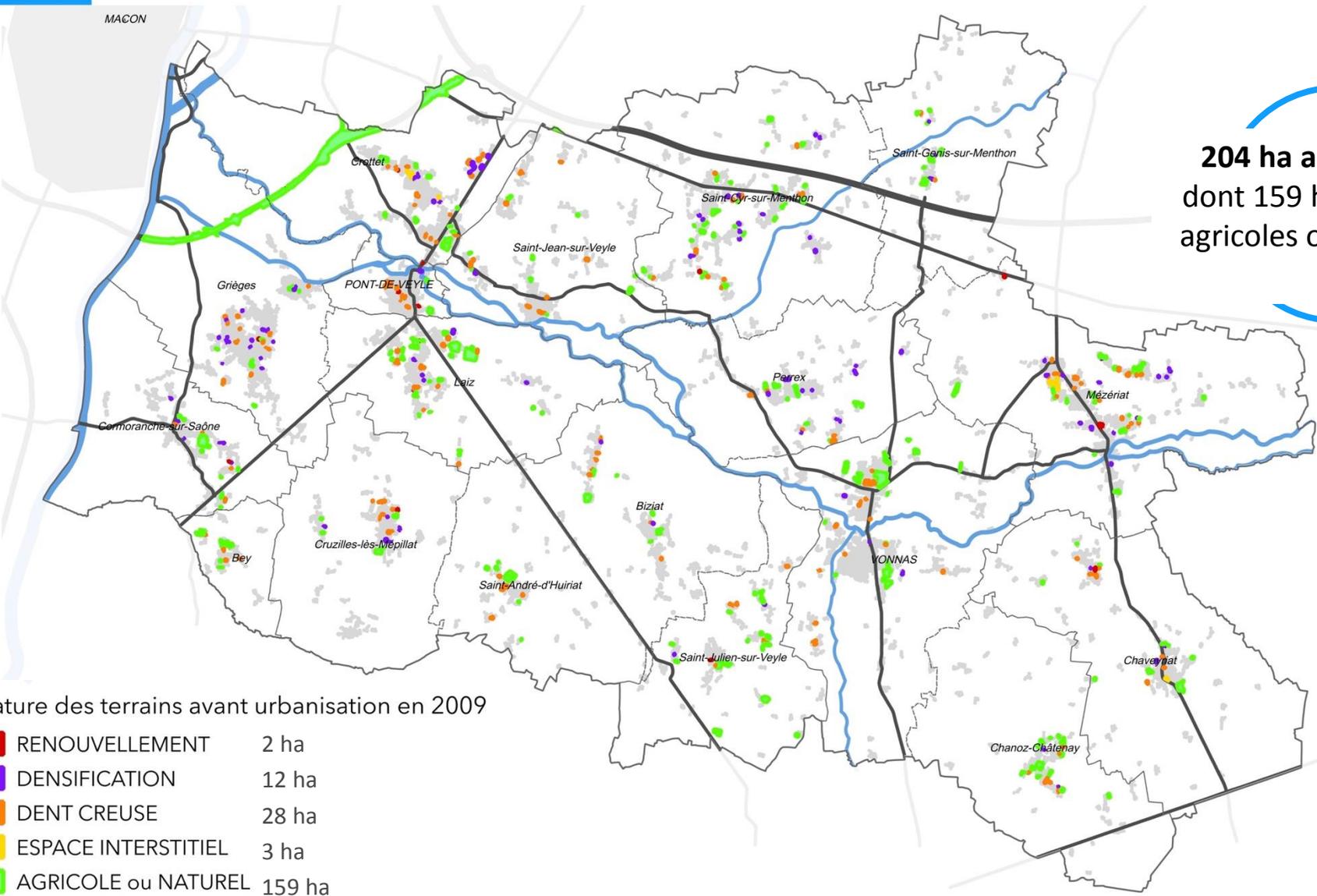
- ACTIVITE
- EQUIPEMENT
- HABITAT
- INFRASTRUCTURE

Typologie et nb logements construits

- COLLECTIF
- INTERMÉDIAIRE
- MI



CONSOMMATION FONCIÈRE PAR NATURE DE TERRAINS URBANISÉS

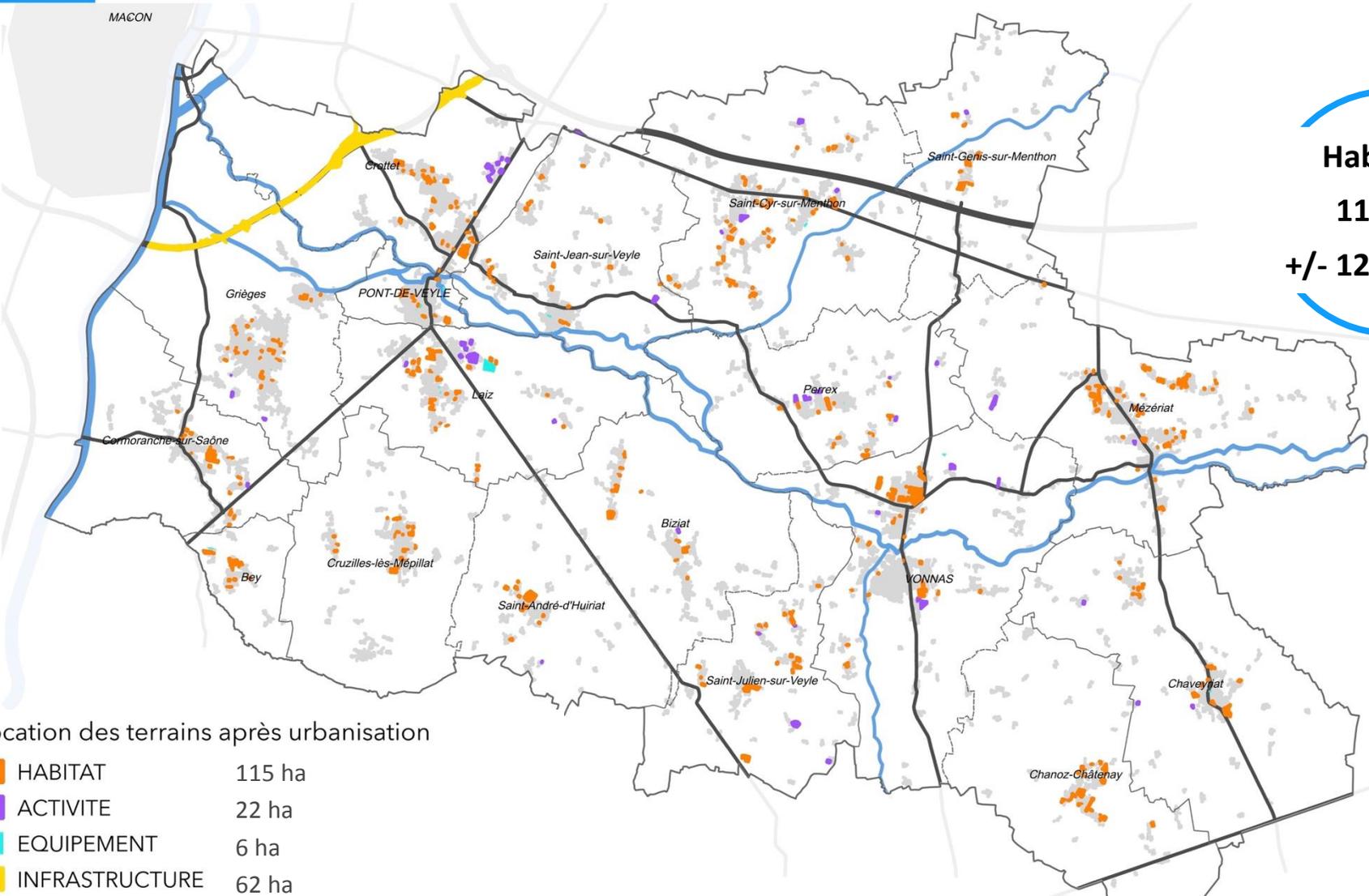


204 ha anthropisés
dont 159 ha sur terres
agricoles ou naturelles

Nature des terrains avant urbanisation en 2009

■ RENOUVELLEMENT	2 ha
■ DENSIFICATION	12 ha
■ DENT CREUSE	28 ha
■ ESPACE INTERSTITIEL	3 ha
■ AGRICOLE ou NATUREL	159 ha

CONSOMMATION FONCIÈRE PAR VOCATION DE TERRAINS URBANISÉS



Habitat :
115 ha
+/- 1200 logts

Vocation des terrains après urbanisation

■ HABITAT	115 ha
■ ACTIVITE	22 ha
■ EQUIPEMENT	6 ha
■ INFRASTRUCTURE	62 ha

⇒ **78 % des terrains** mobilisés pour le développement du territoire étaient agricoles ou naturels en 2009

CONSOMMATION FONCIERE pour l'HABITAT



Faible densité de logements sur les
terrains agricoles :

10 logt/ha

Maisons individuelles :

70% des logements

90 % terrains consommés

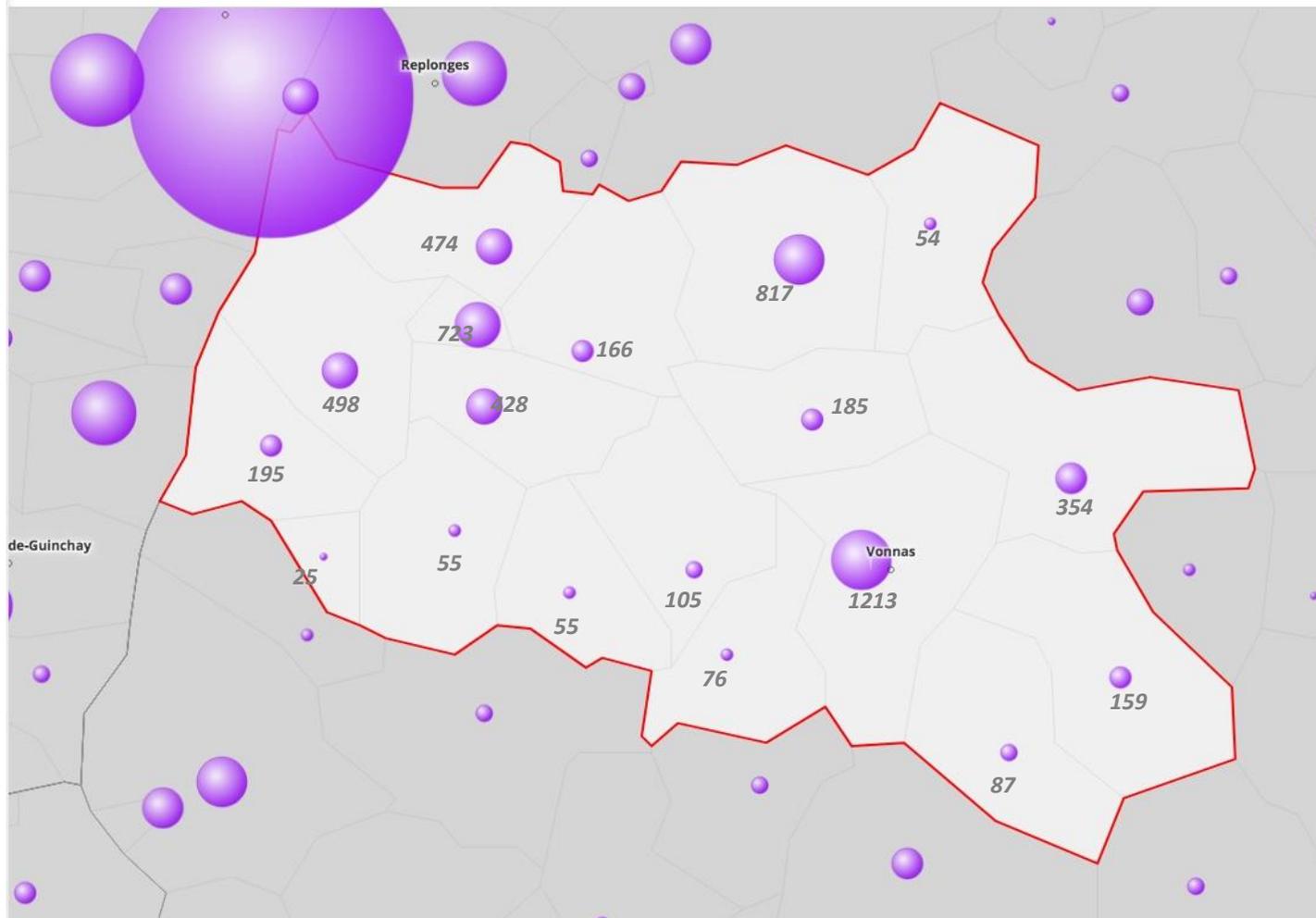
Enjeux : Réduire la consommation de
foncier pour l'habitat et densifier les
nouvelles opérations

3/ Axe économique



LES EMPLOIS

1 Nombre d'emplois au lieu de travail 2015 ▼



5669 emplois
9779 actifs ayant un
emplois
10663 actifs

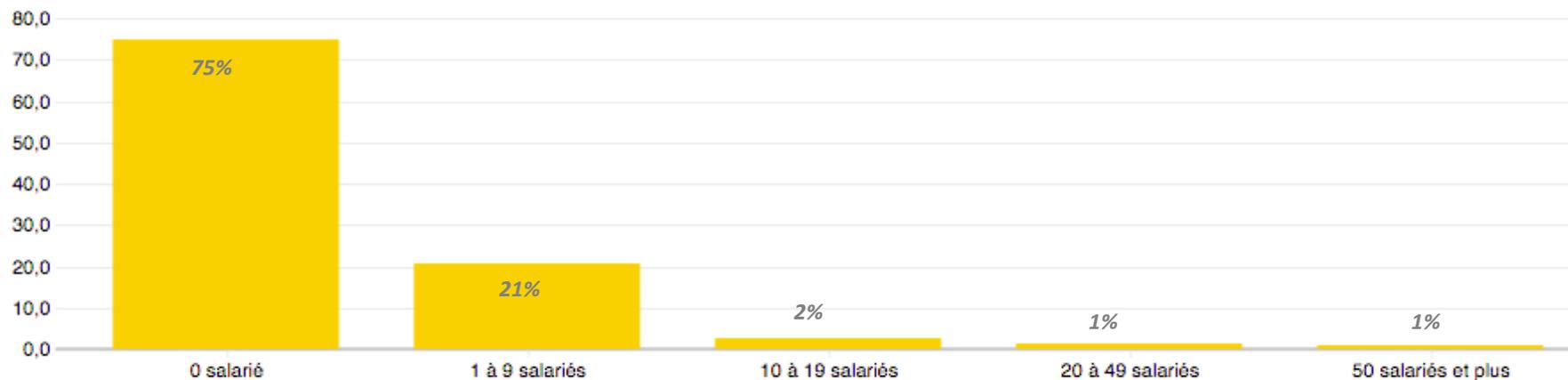
ÉTABLISSEMENTS

Une grande majorité de
petites entreprises

16 établissements
> 50 salariés

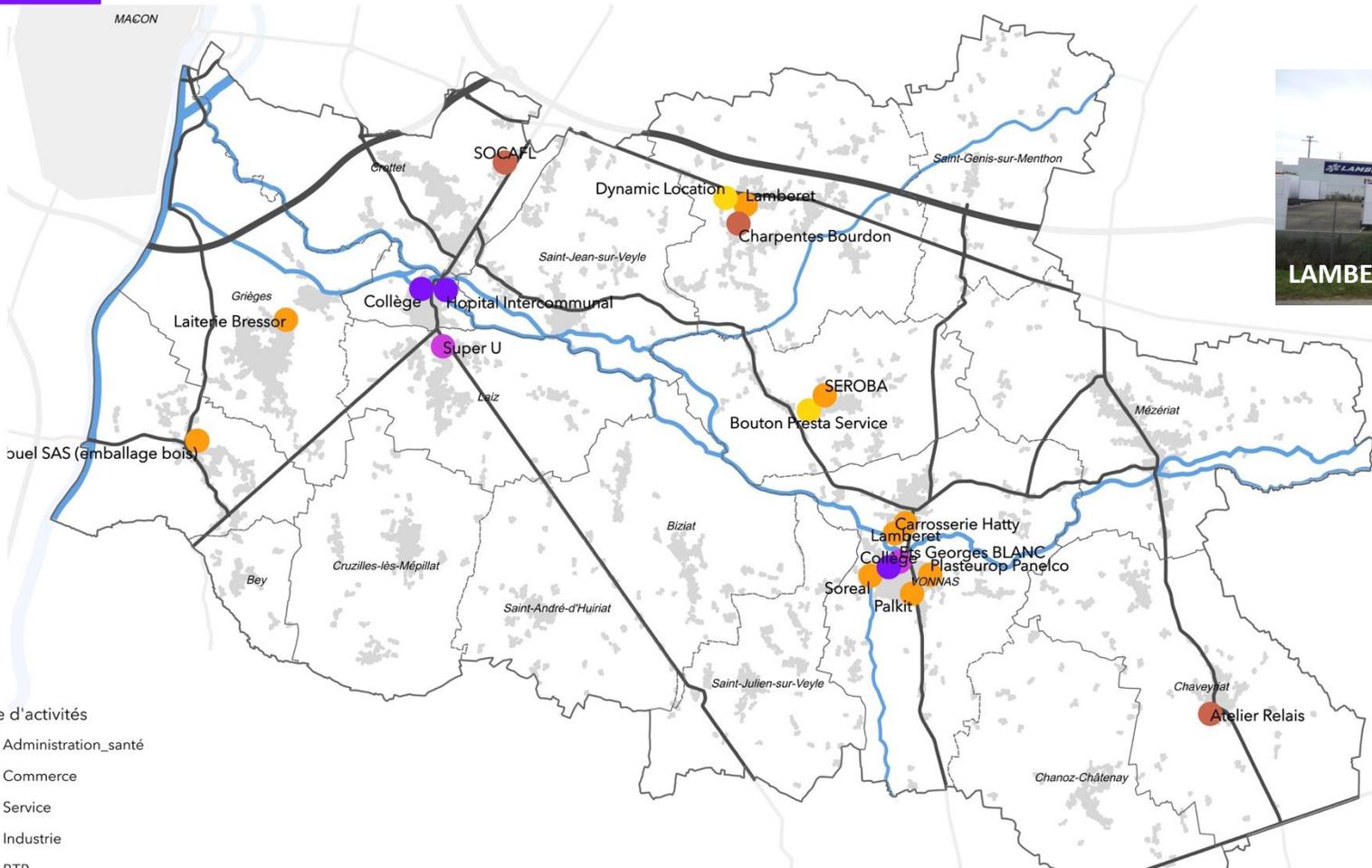


Établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

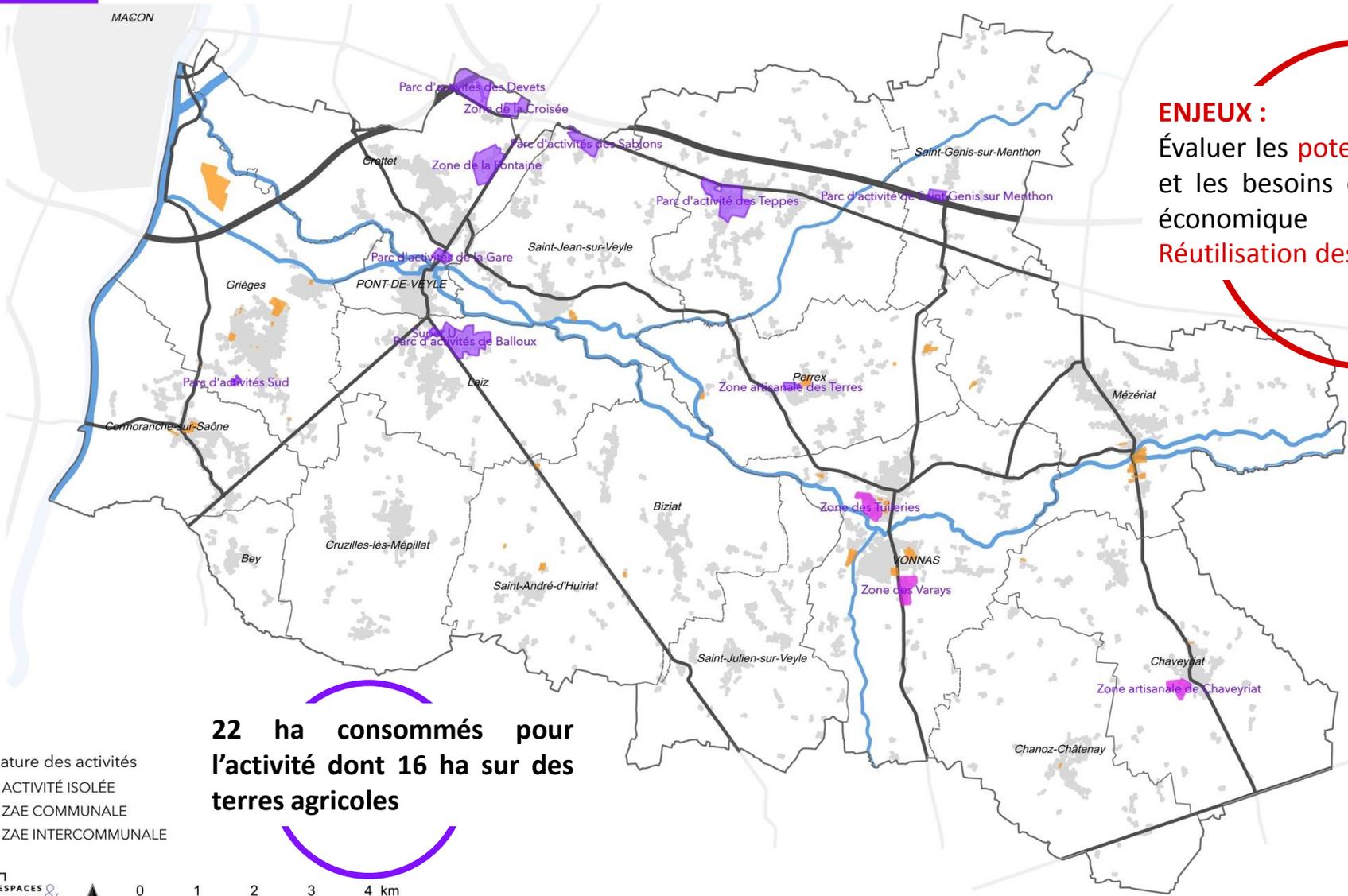
ÉTABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALARIÉS



- Type d'activités
- Administration_santé
 - Commerce
 - Service
 - Industrie
 - BTP



PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



ENJEUX :
Évaluer les potentiels dans les ZAE
et les besoins de développement
économique
Réutilisation des friches

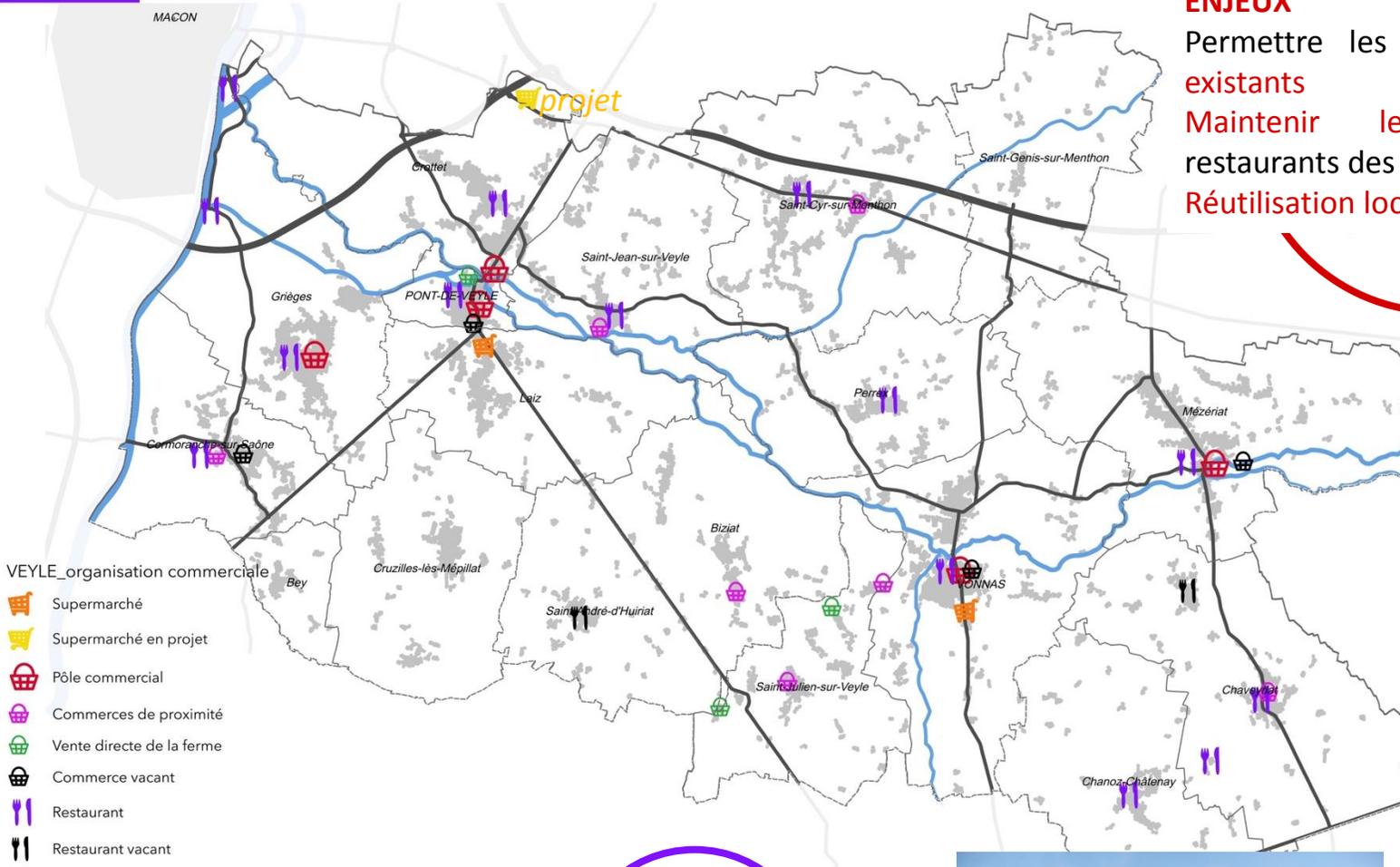
**22 ha consommés pour
l'activité dont 16 ha sur des
terres agricoles**

- Armature des activités
- ACTIVITÉ ISOLÉE
 - ZAE COMMUNALE
 - ZAE INTERCOMMUNALE



ORGANISATION COMMERCIALE

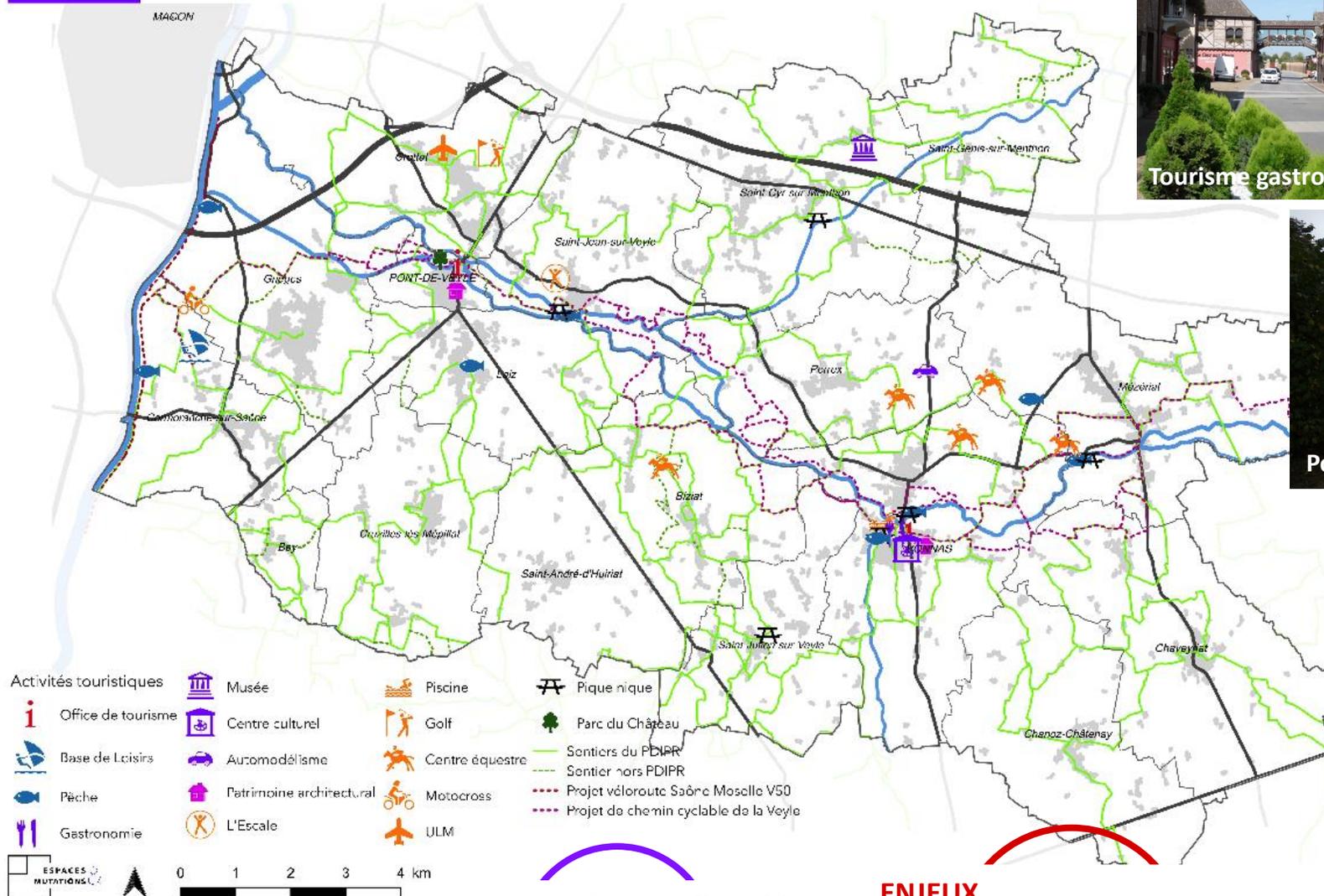
ENJEUX
Permettre les extensions des sites existants
Maintenir les commerces et restaurants des villages
Réutilisation locaux vacants



La Veyle dans les zones de chalandise des agglo mâçonnaises et burgiennes

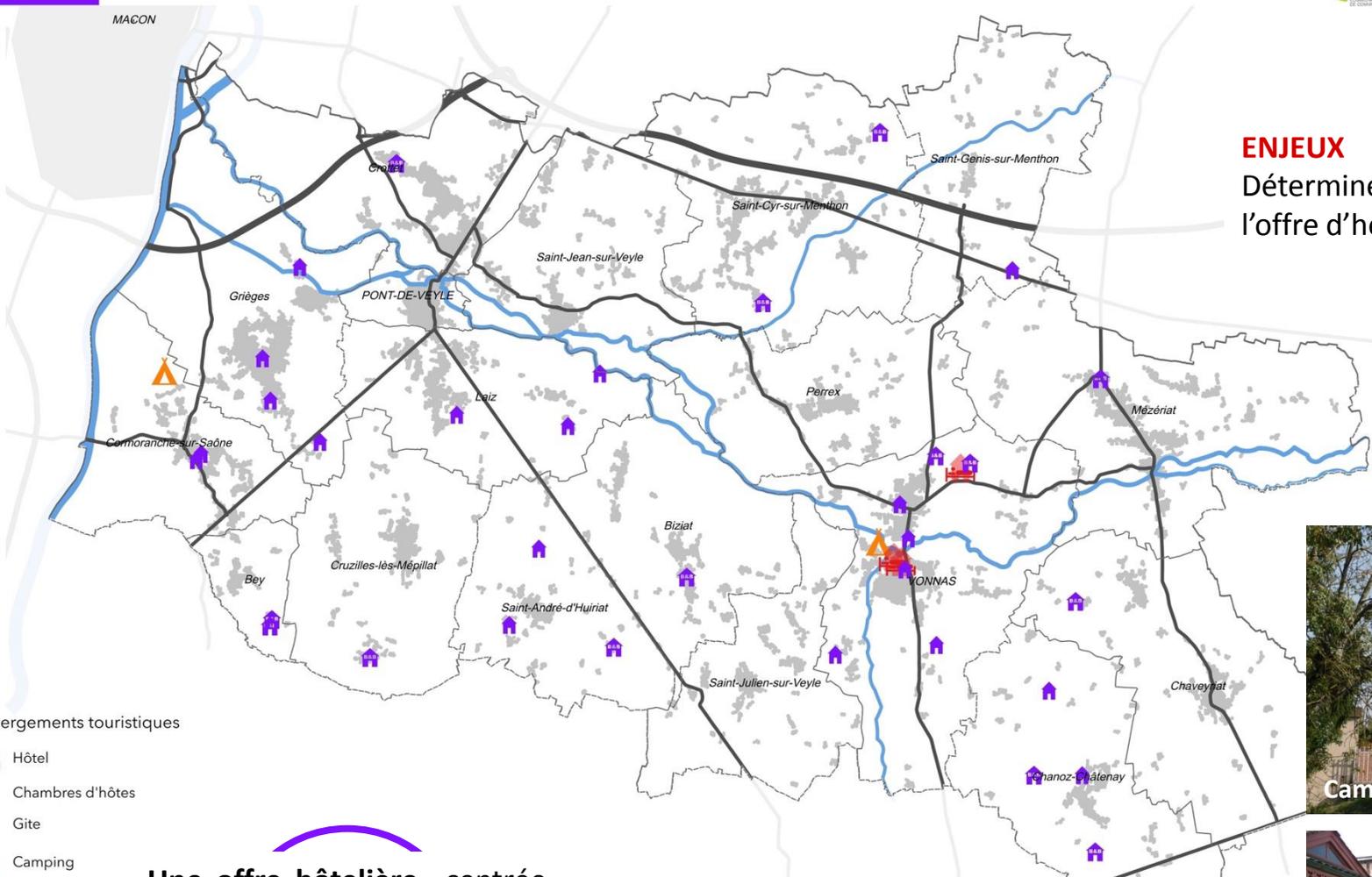


ACTIVITÉS TOURISTIQUES



Une offre diversifiée,
répartie sur le territoire

ENJEUX
Déterminer le tracé du chemin
cyclable de la Veyle



ENJEUX

Déterminer la nécessité de conforter l'offre d'hébergements touristiques

Hébergements touristiques

- Hôtel
- Chambres d'hôtes
- Gîte
- Camping

Une offre hôtelière centrée sur Vonnas et haut de gamme



Base de loisirs de Cormoranche
(source <http://www.lac-cormoranche.com>)



Camping de Vonnas



Hôtel Blanc à Vonnas

4/ Axe Environnement & Paysage

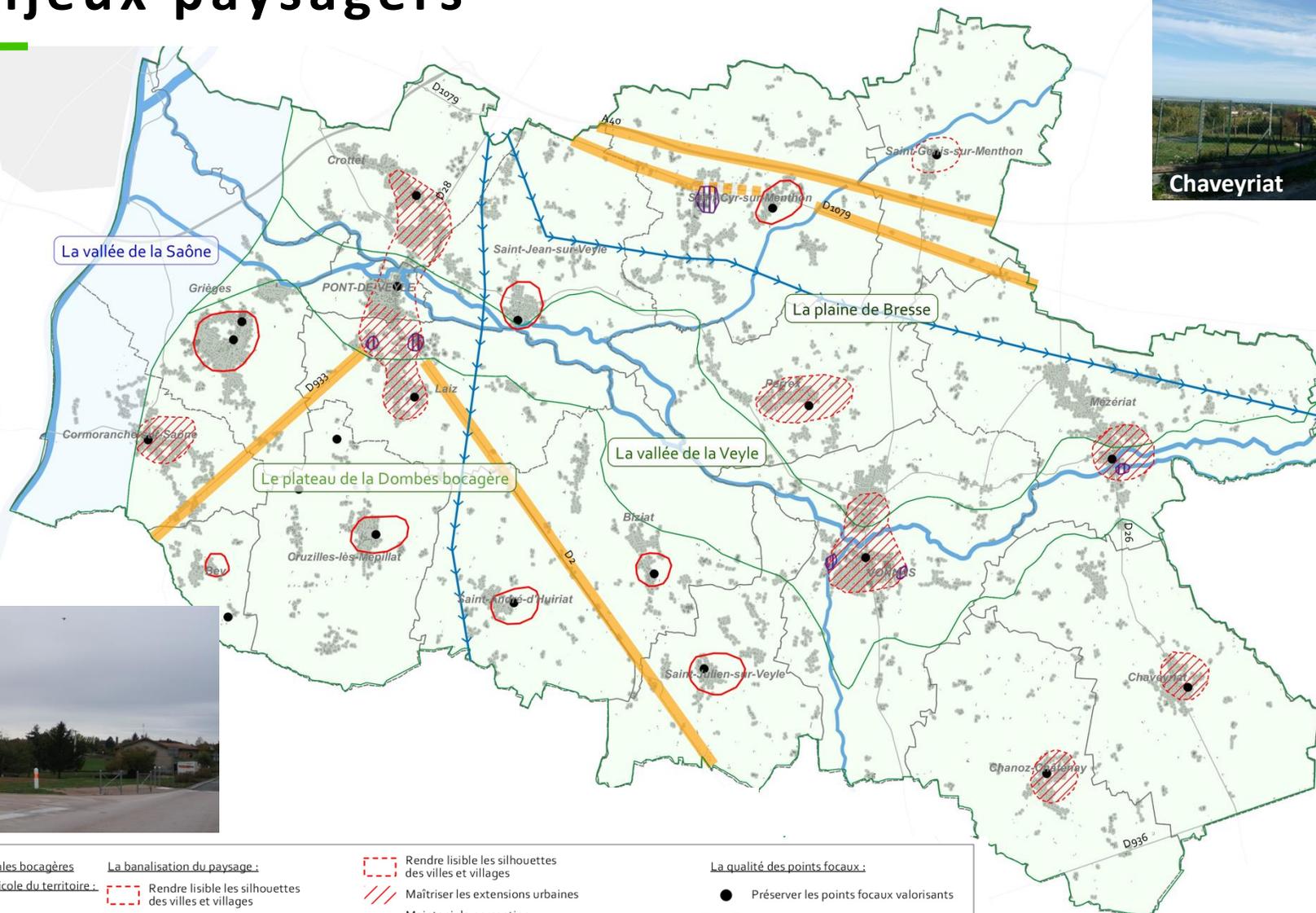


- L'état des lieux sur 9 thématiques environnementales
 - Analyse à partir des données d'inventaires et des études existantes.*
 - Repérage de terrain.*
 - Consultation des personnes ressources.*
- Biodiversité et dynamique écologique
- Paysage et patrimoine
- Exposition des populations aux nuisances sonores
- Risques naturels et technologiques
- Ressources énergétiques, gaz à effet de serre et facteurs climatiques
- Qualité de l'air
- Sols et sous-sols.
- Ressource en eau *(Nicot pour les parties AEP, assainissement et pluvial)*
- Gestion des déchets *(Nicot)*

4-1/ Paysage



Enjeux paysagers



<p>Les structures végétales bocagères et le parcellaire agricole du territoire :</p> <p>□ La perception rapprochée de la Saône et les espaces naturels associés :</p>	<p>La banalisation du paysage :</p> <p>□ Rendre lisible les silhouettes des villes et villages</p> <p>▨ Maîtriser les extensions urbaines</p> <p>▨ Valoriser les entrées-de-villes</p> <p>Libilité des silhouettes de villes et de village :</p> <p>□ Préserver les silhouettes des villes et villages lisibles</p>	<p>▨ Rendre lisible les silhouettes des villes et villages</p> <p>▨ Maîtriser les extensions urbaines</p> <p>● Maintenir la perception des points focaux valorisants</p> <p>→ La valorisation de la Veyle</p> <p>→ Le maintien des axes majeurs de perception du paysage</p> <p>→ La valorisation des axes de perception restreinte</p>	<p>La qualité des points focaux :</p> <p>● Préserver les points focaux valorisants</p> <p>→ Enterrer des lignes aériennes</p>
--	---	---	--



Enjeux paysagers

- **Préserver / reconstituer les structures végétales bocagères** et le parcellaire agricole
- **Améliorer la perception rapprochée de la Saône** et les espaces naturels associés
- La **valorisation de la Veyle** par des parcours liaison douce.
- **Lutter contre la banalisation du paysage :**
 - Aménager les centre-bourgs de façon identitaire (tels que Grièges par exemple).
 - Valoriser le patrimoine bâti existant et intégrer le nouveau bâti.
 - Valoriser les entrées-de-ville.



Enjeux paysagers

- **Conserver la lisibilité des silhouettes de villes et villages :**
 - Densifier du bâti et urbaniser en priorité les dents creuses.
 - Homogénéiser les constructions.
 - Intégrer les limites urbaines (nouveaux lotissements et extensions urbaines).
 - Maintenir la perception des points focaux valorisants.

- **Le maintien des axes majeurs de perception du paysage pour une lecture qualitative du grand paysage et la valorisation les axes de perception restreinte du paysage.**

- **La qualité des points focaux :**
 - Préserver les points focaux valorisants : clochers d'église, arbres remarquables...
 - Enterrer les lignes aériennes électriques.



Chanoz - Travailler les limites urbaines



Biziat - Travailler les limites urbaines



Saint André – Alignements d'arbres

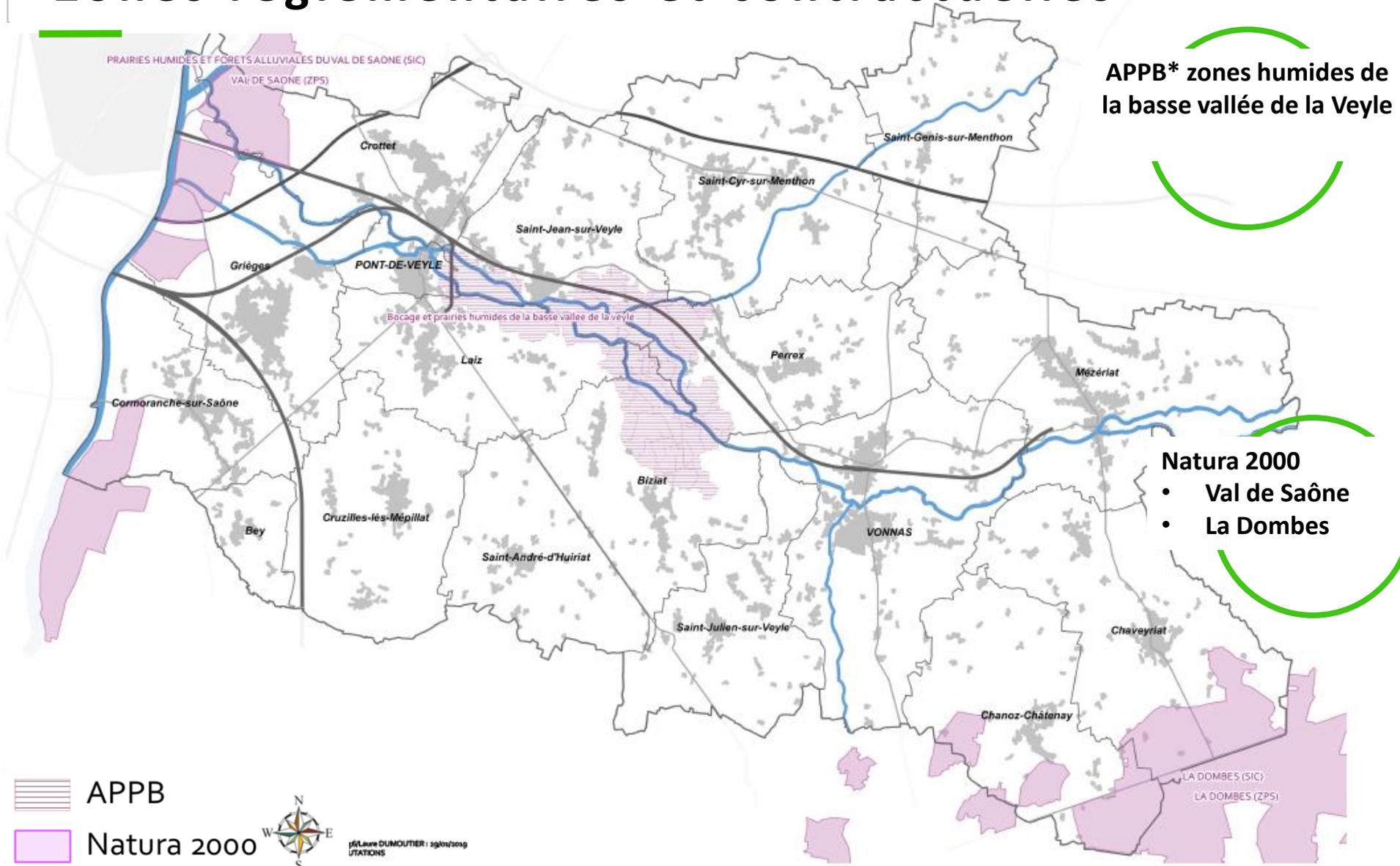


Pigeonnier de Perrex

4-2/ Biodiversité

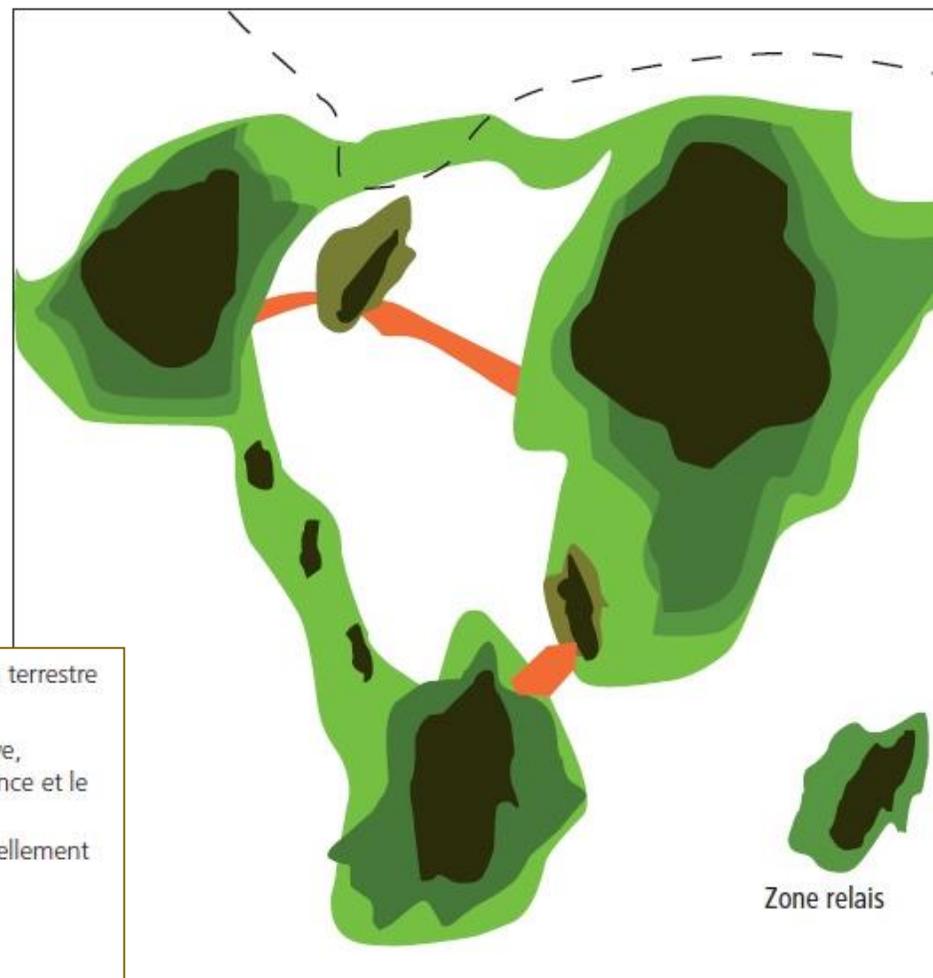


Zones réglementaires et contractuelles



* APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

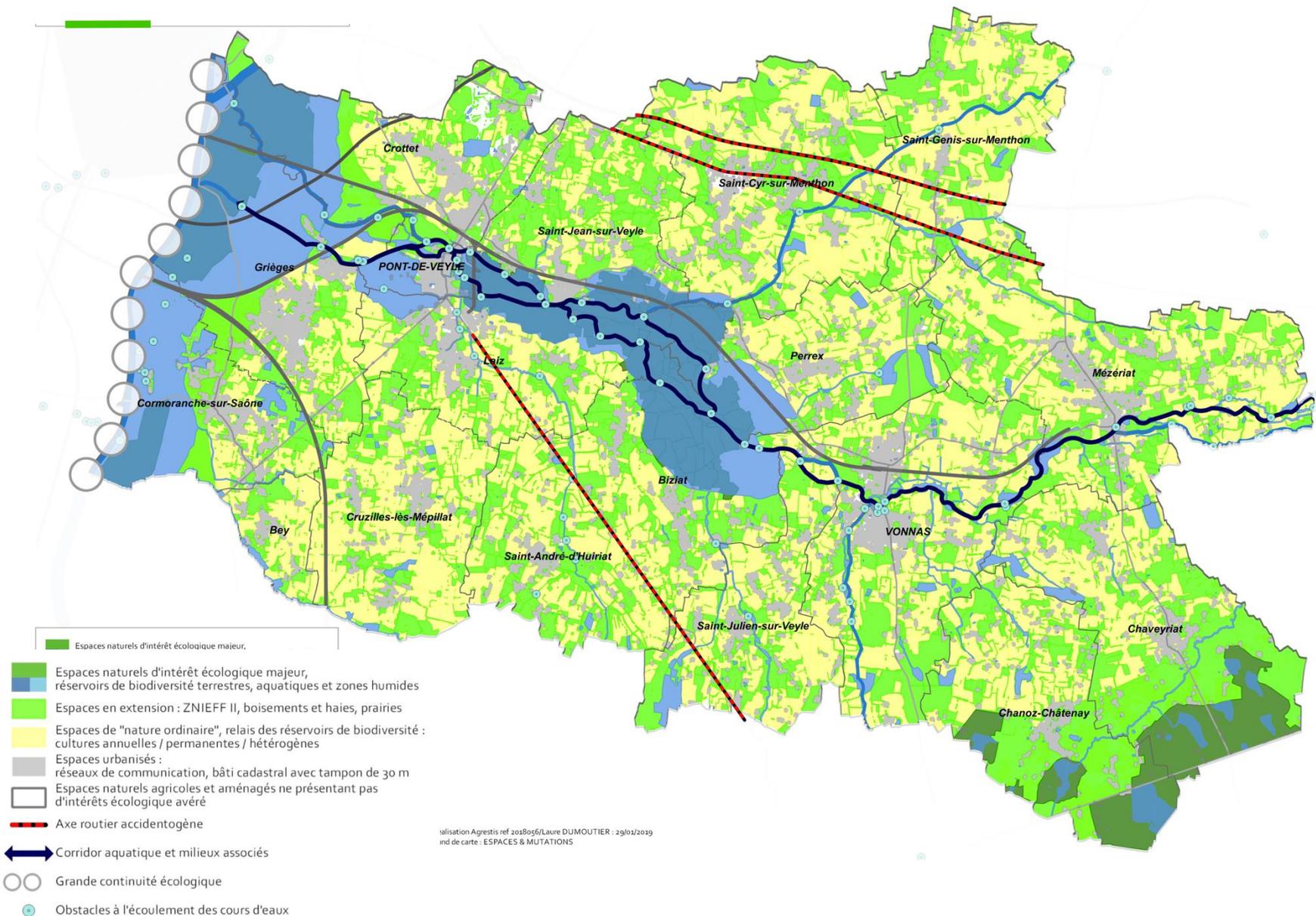
Dynamique écologique, qq fondamentaux



-  Zone nodale : milieu naturel de bonne qualité et source de population terrestre (boisement)
-  Zones d'extension: espaces hiérarchisés du plus favorable (haie, ripisylve, prairie...) au moins favorable (culture extensive) permettant la présence et le déplacement d'espèces
-  Zone relais : zones *a priori* non accessibles pour la faune mais potentiellement intéressantes
-  Corridors biologiques

* espace de forme linéaire qui facilite le déplacement, le franchissement d'obstacle et met en communication une série de lieux. Il peut être continu ou discontinu, naturel ou artificiel.

Trame écologique



Enjeux Biodiversité

- La **fonctionnalité des milieux aquatiques, humides et annexes**.
- La **fragmentation des milieux terrestres** (autoroutes, urbanisation, clôtures agricoles) et aquatiques (moulins...).
- La **diversité des milieux agricoles et naturels** et le **réseau bocager** pour son rôle d'espaces refuges.



4-3/ Autres volets de l'état initial de l'environnement



Enjeux Qualité de l'air

- La maîtrise à la source, des rejets polluants atmosphériques :
 - **Politique de rénovation de l'habitat** et de développement des énergies renouvelables.
 - **Organisation du territoire** pour limiter les déplacements en voiture individuelle :
 - complémentarités commerces, équipements et services avec le pôle-centre de Pont-de-Veyle
 - développement de modes de déplacements doux sécurisés vers le pôle-centre et les autres modes de transport pour faciliter l'intermodalité (vélo, vélo électrique, TC échelle CC élargie – Mâcon, Bourg-en-Bresse).

- **L'accès des populations à l'information** en matière de qualité de l'air et des risques sur la santé

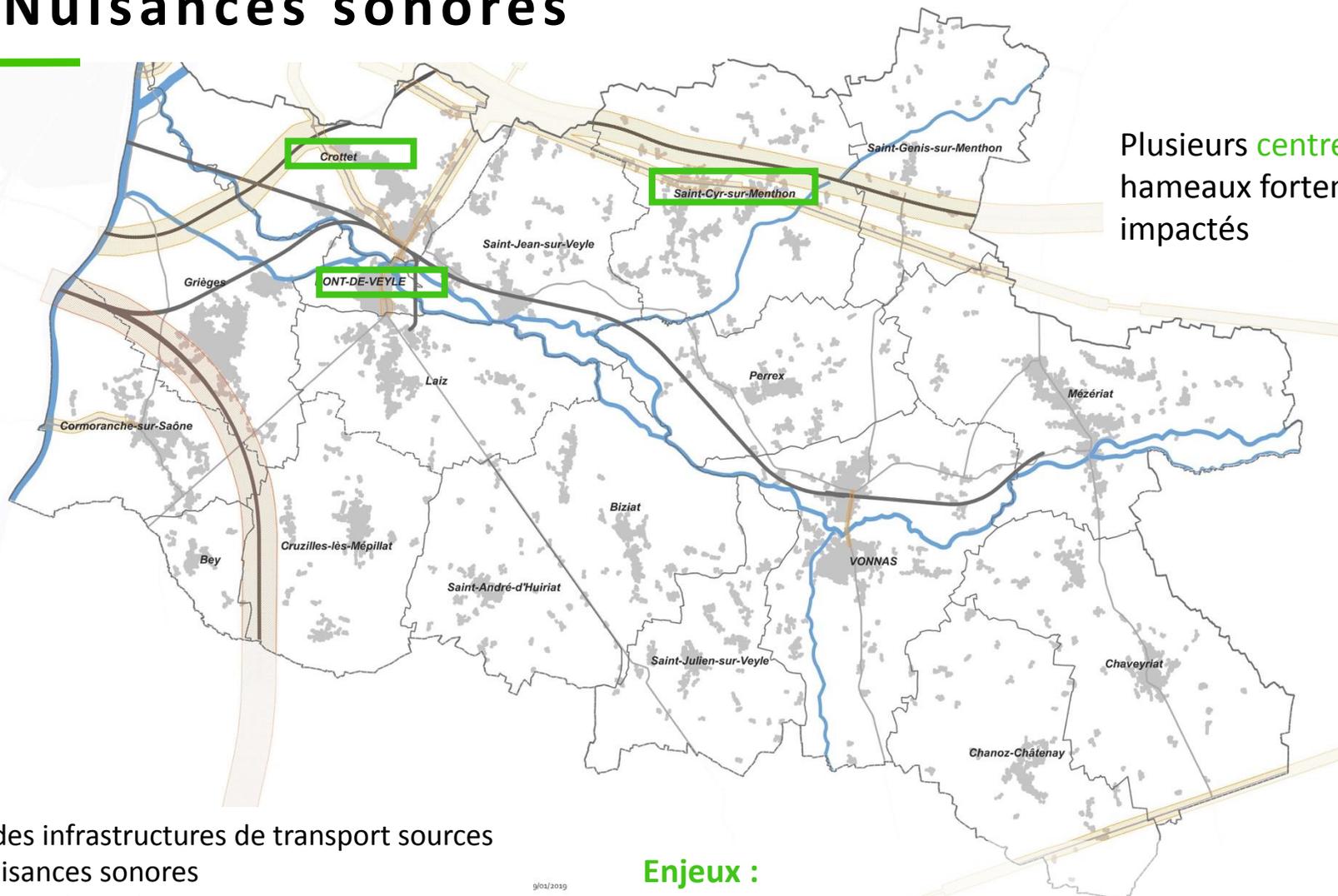


Enjeux ressources énergétique, GES et climat

- Le soutien d'une **politique locale en faveur de la transition énergétique** à l'échelle de la Communauté de Communes de la Veyle à travers :
 - Une **politique de rénovation de l'habitat ancien** et de développement des énergies renouvelables, compacité des formes urbaines ,...
 - Le **développement de transports collectifs, de l'intermodalité et d'itinéraires mode doux** en sites propres (pistes cyclables, bornes de recharges cycles et voitures, ...), limiter le besoin en déplacement en recherchant la mixité urbaine.



Nuisances sonores



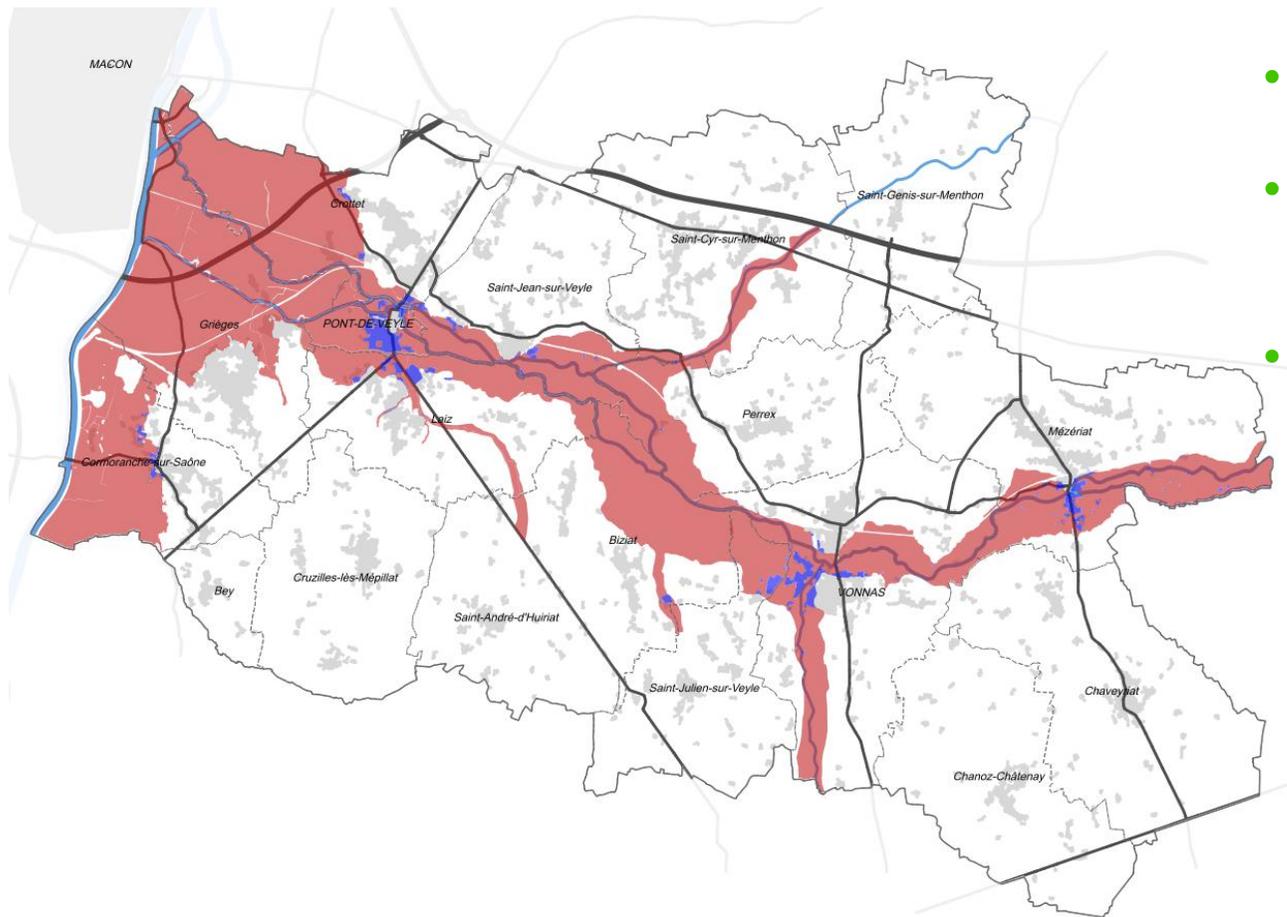
Plusieurs centres-bourgs et hameaux fortement impactés

Grandes infrastructures de transport sources de nuisances sonores
→ LDEN dépassé le jour et la nuit A40, A406 et D1079.

Enjeux :

- **L'exposition des populations aux nuisances sonores** avérées induites par certaines infrastructures routières et ferroviaires : réflexion quant au positionnement des zones d'urbanisation futures.

Risques naturels



- **Risque sismique faible (2/5)**
- **Aléa faible à moyen de retrait-gonflement des argiles**
- **Risque inondation** avec 2 PPR :
 - **Saône**
 - **Veyle.**

Enjeux :

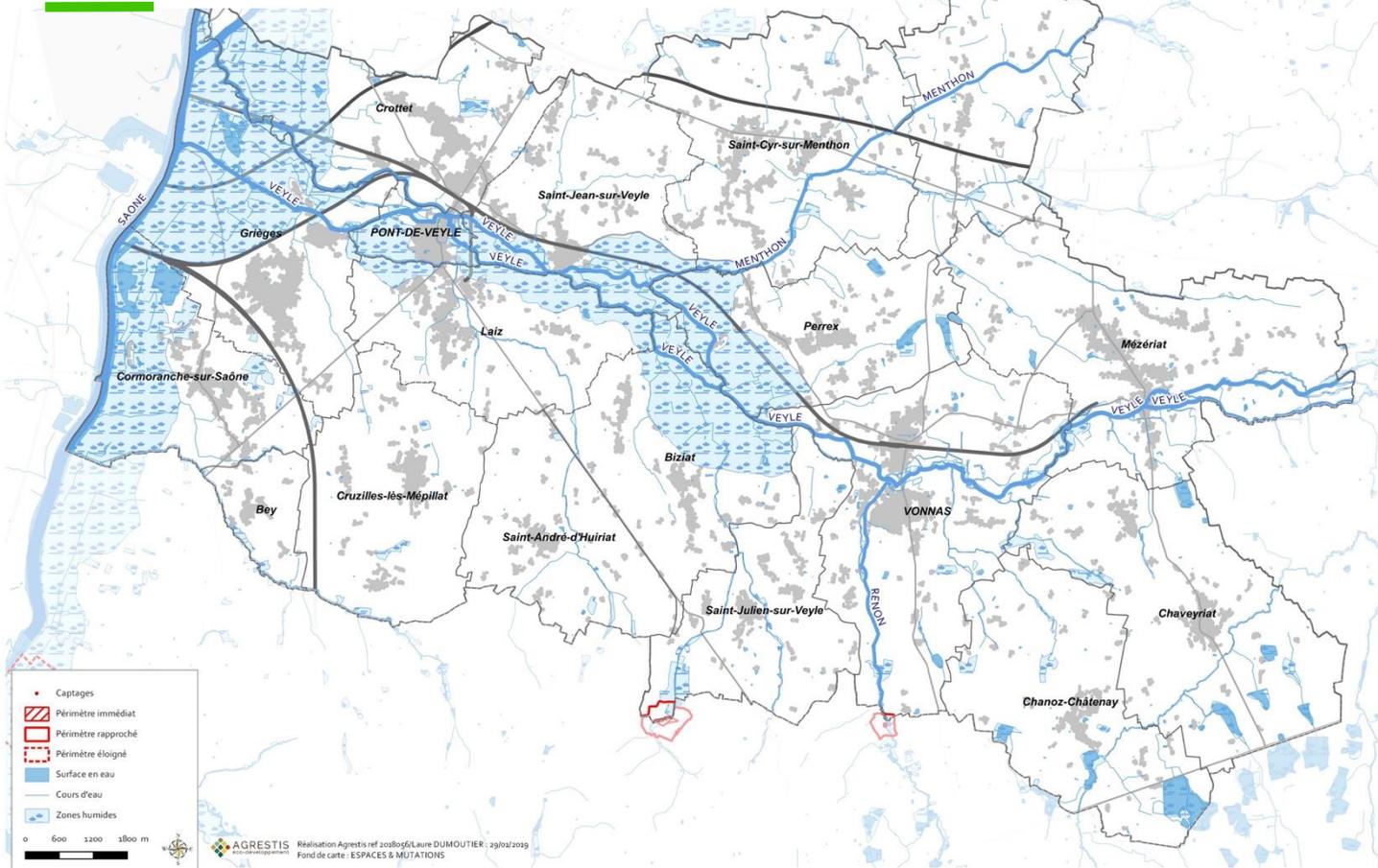
- **L'exposition des populations aux risques naturels** et technologiques : réflexion quant au positionnement des zones d'urbanisation futures.
- Le **rôle des ZH dans les inondations** / zone expansion des cours d'eau.

Enjeux

- Le **maintien d'une agriculture pérenne** sur le secteur et un développement territorial prenant en compte ses contraintes (mitage de l'espace, sièges d'EA contraints par l'urbanisation, accès difficiles...)
- La **remise en état d'anciens sols pollués et carrières** et la compatibilité des occupations et utilisations du sol permises dans le futur PLUi



Réseau hydrographique



Enjeux Réseau hydrographique

- La poursuite des efforts menés en faveur de **l'atteinte du bon état chimique** des masses d'eau souterraines et cours d'eau du territoire
- La **continuité écologique** des cours d'eau en lien avec la présence d'obstacles

Enjeux Gestion de l'AEP

- **L'adéquation entre le développement démographique** du territoire et la **ressource en eau disponible** (eau potable + défense incendie).
- Le **niveau de performance** et de connaissance des réseaux et ouvrages de distribution de l'AEP (cartographie).

Enjeux Gestion des eaux pluviales

- La définition d'une **stratégie de gestion des eaux pluviales** cohérente à l'échelle de la Communauté de Communes de la Veyle :

⇒ Généraliser la mise en place d'une réglementation basée sur la compensation des surfaces imperméabilisées et la rétention/infiltration des eaux pluviales.

Enjeux Assainissement

- **L'adéquation** entre le **développement démographique** et la **capacité épuratoire** du territoire.
- Identifier et **circonscrire les dysfonctionnements**

Enjeux

- L'adéquation entre le **développement démographique** souhaité et la **gestion des déchets** : collecte, capacités de traitement.
- Le maintien des efforts en matière de **réduction à la source** de la production de déchets ménagers (augmentation du compostage, sensibilisation de la population au tri sélectif...).
- La poursuite de la **valorisation des déchets** (matière et énergie).
- La réflexion sur le **développement d'une ISDI** sur le territoire de la CCV.

3/ ÉCHANGES

